

EINLEITUNG/INTRODUCTION

Jean-François Eck et Etienne François

Les articles rassemblés dans le présent volume font suite au colloque organisé à Berlin les 5 et 6 octobre 2012 par le Comité Franco-Allemand de recherches sur l'histoire de la France et de l'Allemagne aux XIXe et XXe siècles, colloque qui avait précisément pour thématique «Syndicats et comportement ouvrier en France et en Allemagne, 1880–1990» (*Gewerkschaften, Arbeiterwelt und Arbeiterkultur in Deutschland und Frankreich von 1880 bis 1990*).

LES OBJECTIFS DU COLLOQUE DE BERLIN

L'ambition de ce colloque était de traiter dans la longue durée et dans une optique résolument comparatiste un sujet qui intéresse directement l'histoire de nos deux pays¹. Le point de départ, à savoir les années 1890, correspond au moment où la reconnaissance légale des syndicats, récente en France, devient effective en Allemagne avec le *Neuer Kurs* qui met fin à la suspension des activités syndicales qui avait prévalu jusque là. Quant aux années 1990 (au sens large du terme), elles correspondent à l'époque où de part et d'autre du Rhin se manifeste une double perte d'influence du syndicalisme, tant quantitative, du fait du recul du nombre de ses adhérents, que qualitative à travers ses difficultés croissantes à infléchir les politiques gouvernementales.

Le premier objectif que le Comité espérait atteindre par l'intermédiaire du colloque de Berlin était de combler, avec les moyens qui sont les siens, un déficit historiographique qui semble se creuser au fil des ans. Alors que l'histoire du syndicalisme et du mouvement ouvrier attirait jusque dans les années 1980 de nombreux chercheurs, elle est aujourd'hui largement délaissée. Les conflits et les luttes, volontiers étudiés lorsqu'ils affectent certaines composantes de la société telles les femmes, les colonisés ou encore les minorités ethniques ou religieuses, perdent toute attractivité dès lors qu'il s'agit de la classe ouvrière. Les courants d'idées issus du mouvement ouvrier ne paraissent plus guère mériter l'attention, soit qu'on les croie déjà connus comme le marxisme ou l'anarchisme, soit qu'on y voie l'expression de doctrines jugées dépassées comme le christianisme social. La baisse d'audience du syndicalisme depuis le début des années 1970, même si elle n'affecte pas de la même manière la France et l'Allemagne, est analysée superficiellement. Or ce désintérêt renvoie à de multiples facteurs, idéologiques, politiques, économiques ou sociaux, dont chacun contribue au phénomène dans des proportions dif-

1 Voir le rapport sur le colloque publié dans le Bulletin du Comité franco-allemand de recherches sur l'histoire de la France et de l'Allemagne aux XIXème et XXème siècles N° 23, Octobre 2014, p. 24–35.

ficiles à mesurer, mais parmi lesquels les plus évidents sont les mutations de la classe ouvrière, la montée de l'individualisme, le déclin du marxisme, la disparition du bloc socialiste, la désindustrialisation et la mondialisation. Il convient certes d'en relativiser la portée, car ce désintérêt ne concerne pas de la même manière l'histoire des deux pays – à preuve, dans le cas de l'Allemagne, les transformations en profondeur de la réalité et des activités syndicales découlant de la réunification – ni non plus les priorités de la recherche des historiens français et allemands. Il n'en a pas moins des conséquences fâcheuses, laissant inexplorées certaines questions relatives au passé des deux pays et gênant la compréhension du présent, notamment la réapparition de mouvements protestataires à base ouvrière qui déstabilisent la vie publique.

Le second objectif, découlant du premier, consistait à étudier directement et de manière comparée les syndicats et les mouvements ouvriers français et allemands dans la longue durée en tant qu'acteurs de la vie nationale et internationale. Il convient dans ce domaine de poursuivre la réflexion historique par exemple en ce qui concerne les réactions syndicales face aux totalitarismes qui ont marqué l'histoire des deux pays, qu'il s'agisse du III^e Reich, du régime de Vichy ou de la RDA. Il s'agit aussi d'étudier la place des syndicats dans la vie internationale depuis 1919, soit dans le cadre des organisations à caractère mondial, soit dans celui de la construction européenne. Comment s'y situent-ils? Dans quelles directions tentent-ils d'en infléchir les orientations? Pour aborder de tels sujets, il importe de mesurer les forces respectives des syndicats, d'étudier leurs stratégies, de s'interroger sur leurs influences réciproques. On peut le faire à partir d'une perspective institutionnaliste, inspirée de celle mise à l'œuvre aujourd'hui dans maints domaines de l'histoire. Comment les syndicats, en tant qu'institutions, s'adaptent-ils aux mutations successives de la population active, par exemple aux nouvelles composantes du monde du travail représentées par les fonctionnaires, les employés, les femmes ou les travailleurs immigrés? Quel rôle jouent-ils face aux autres organisations dont ils sont les partenaires, entretenant avec elles des relations plus ou moins institutionnalisées selon les pays et les périodes? Il s'agit ici non seulement des administrations publiques, au niveau central ou local, mais aussi et surtout des entreprises, notamment de celles qui, en prenant une forme multinationale et en recourant aux délocalisations, parviennent à déjouer les revendications et à casser les mouvements de grève.

Tant en France qu'en Allemagne, les syndicats ne sauraient toutefois être étudiés indépendamment de l'évolution du comportement ouvrier, syndicalisme et comportement ouvrier se déterminant réciproquement. D'où le troisième objectif fixé au colloque de Berlin. De nombreux travaux sur le monde ouvrier ont été réalisés par les historiens de la société dans les deux pays, Ils ont analysé le rapport des ouvriers au travail sur le lieu même où il s'effectue – atelier, usine ou entreprise. Ils ont dégagé des notions fondamentales, indispensables pour comprendre le comportement ouvrier, par exemple celles d'*Eigensinn* et d'autonomie ouvrière. Ils ont étudié les attitudes individuelles et collectives des ouvriers face au chômage, durable ou temporaire, structurel ou conjoncturel, les réactions suscitées par la durée, la pénibilité et la dangerosité du travail, par ses modalités d'organisation, enfin, par les formes successives qu'elles ont revêtues, depuis le taylorisme qui le parcellise et l'individualise jusqu'au toyotisme qui, pour améliorer la productivité, recourt au

système des équipes. La question de l'aliénation ouvrière a été posée, ainsi que celle de la culture ouvrière, termes fortement connotés dans le temps et dans l'espace, qui renvoient eux-mêmes à d'autres notions comme l'identité ouvrière ou la conscience prolétarienne.

Restent à étudier systématiquement et dans une perspective de réciprocité et d'interaction ces rapports entre comportement ouvrier et organisations syndicales. Les syndicats, par exemple, infléchissent le comportement ouvrier dans le sens d'une plus ou moins grande combativité. Tel a été le sujet de maintes études comparatives qui ont attribué le relatif calme social régnant en Allemagne durant de longues périodes de son histoire au poids dominant et à la puissance d'organisations syndicales acquises grâce à la *Mitbestimmung* et au dialogue avec le patronat, tandis qu'inversement l'intensité des luttes sociales en France était expliquée par la faiblesse numérique et le manque d'unité de syndicats dont les plus influents refusaient ce dialogue. Mais d'un autre côté, il ne fait pas de doute que le monde ouvrier, par son comportement, est à l'origine de ces transformations connues par les organisations syndicales. Ainsi, dans la France des années 1960, des sociologues rejoints par plusieurs historiens ont vu dans l'existence d'une « nouvelle classe ouvrière » rassemblant les travailleurs qualifiés, les techniciens et les agents de maîtrise un facteur de renouvellement de l'action collective et d'affirmation de nouvelles revendications syndicales, davantage qualitatives que quantitatives. De même encore, la présence dans les deux pays, surtout dans certaines régions, d'une foi religieuse intense en milieu ouvrier explique l'audience persistante recueillie par les organisations syndicales et les mouvements d'action catholique restés fidèles à la doctrine sociale de l'Eglise. Sans s'enfermer dans un dialogue qui s'apparenterait à celui de la poule et de l'œuf, il convient donc de multiplier les recherches sur ces rapports mutuels qu'entretiennent le mouvement ouvrier et les syndicats d'une part, et le comportement ouvrier de l'autre.

En choisissant pour thème de son colloque de 2012 « Syndicats et comportement ouvrier et France et Allemagne de 1890 à 1990 », le Comité franco-allemand des historiens s'est inscrit pleinement dans la continuité de sa vocation première, à savoir favoriser les relations entre spécialistes des deux pays, sans pour autant s'interdire de faire appel à ceux de pays tiers. Par l'organisation de ces rencontres bi-sannuelles, il s'agit de susciter des communications, d'abord sous forme orale, puis écrite, qui se situent dans une perspective comparative, de manière à étudier les phénomènes d'échanges, d'interactions et de transferts, tant au niveau des thèmes abordés que des historiographies respectives. Le bureau du comité a de ce fait invité les auteurs de propositions de communications à en faire leur priorité, de manière à aborder ces phénomènes le plus directement possible dans une perspective ouverte qui évite le repli sur le seul niveau franco-allemand et s'autorise à franchir la limite chronologique indiquée – ce qui sinon, à l'heure de la mondialisation, serait tout aussi réducteur en histoire sociale que dans d'autres domaines.

Pour la conférence inaugurale du colloque de Berlin le comité a fait appel à un conférencier appartenant au monde syndical, de manière à sensibiliser les participants aux problèmes posés par une actualité qui nécessite d'être comprise dans une perspective de longue durée. Wolfgang Üllenberg-van Dawen, historien et responsable de la section « politique et planification » au sein de la centrale fédérale du

syndicat «ver.di», a ouvert le colloque avec une conférence publique ayant pour thème «les problèmes actuels de l'action syndicale en Allemagne et en France» (*Die heutigen Probleme der gewerkschaftlichen Aktion in Deutschland und Frankreich*). Les contributions présentées lors du colloque ont été regroupées en trois parties. La première, comprenant cinq interventions, avait pour thème «Structuration du mouvement ouvrier et affirmation de l'identité ouvrière» (*Organisation der Arbeiterbewegung, Fortschritte des Arbeiterbewusstseins*); la seconde regroupait quatre interventions et avait pour thème «Objectifs et moyens de l'action syndicale» (*Ziele und Mittel der Gewerkschaftspolitik*); la troisième avait enfin comptait cinq interventions et avait pour thème «Ouvriers et syndicats face aux mutations économiques et sociales, politiques et culturelles, des années 1950 aux années 1990» (*Arbeiter und Gewerkschaften gegenüber den wirtschaftlichen und sozialen Wandlungen von 1950 bis 1990*).

Sur les quatorze interventions alors présentées, neuf se retrouvent sous forme d'article dans le présent volume; toutes ont été remaniées et complétées par leurs auteurs. Le dixième article reprend les principales conclusions d'une thèse récemment soutenue par un jeune historien allemand qui enseigne actuellement en Grande-Bretagne, thèse dans laquelle il compare l'attitude du monde ouvrier à Leipzig et Lyon face à la montée de l'extrême-droite au début des années 1930. Ces articles ont été regroupés en deux parties de taille comparable. La première partie intitulée «D'un pays à l'autre : différences et ressemblances» (*Von einem Land zum anderen : Unterschiede und Ähnlichkeiten*) réunit cinq articles ayant en commun une approche comparatiste. La seconde partie intitulée «Perceptions réciproques, transferts et interactions» (*Gegenseitige Wahrnehmungen, Transfers und Wechselwirkungen*) regroupe elle aussi cinq articles accordant la priorité à ces questions.

D'UN PAYS A L'AUTRE : DIFFÉRENCES ET RESSEMBLANCES

Les cinq articles regroupés dans cette partie ont en commun une approche comparatiste franco-allemande.

Philippe Alexandre (Nancy) s'attache à comparer la position des femmes dans le mouvement syndical (au sens large) en France et en Allemagne avant 1914. Dans les deux pays, constate-t-il, des facteurs culturels, psychologiques et économiques semblables ont fait obstacle à une participation d'importance des femmes à l'organisation syndicale (réticences des hommes à leur faire place dans les structures syndicales, mais aussi réticences de nombreuses femmes à l'idée d'adhérer à ces organisations). Même dans les syndicats où finalement les femmes étaient fortement représentées, elles n'y jouèrent qu'un rôle très secondaire. Certes une minorité d'ouvrières parmi les plus politisées participa aux grands mouvements de grève, mais sans que les structures s'en trouvent transformées. Après l'entrée en guerre, une sorte de mobilisation générale des femmes se mit en place dans l'industrie; ces dernières participèrent activement et visiblement aux grands mouvements de grèves des dernières années de la guerre; mais là de nouveau, ces transformations ne débouchèrent pas sur une réelle mutation.

Fabian Trinkaus (Sarrebbruck) analyse dans son article les déterminantes de l'organisation syndicale dans la région « Saar-Lor-Lux » avant la Première Guerre mondiale, en partant de l'exemple de l'industrie sidérurgique. Bien que fortement industrialisée, cette région transfrontalière se singularisait avant 1914 par son faible taux de syndicalisation. Cinq facteurs ont fait, selon lui, obstacle à une forte syndicalisation : l'enracinement rural et l'attachement au catholicisme de la majorité des ouvriers ; l'importance des identités nationales ; l'impact des politiques sociales menées par les entrepreneurs pour mieux tenir en mains leurs ouvriers ; le contrôle exercé sur ces derniers par le patronat et les instances politiques ; l'hétérogénéité du milieu ouvrier liée en particulier à l'existence de fortes hiérarchies internes. Par-delà les différences locales, la conjonction de ces différents facteurs rend compte au total du faible taux de syndicalisation de cette région transfrontalière avant le déclenchement de la Première Guerre.

Joachim Häberlen (Warwick) se propose de reprendre à frais nouveaux une question largement débattue par l'historiographie, à savoir le contraste entre l'incapacité du mouvement ouvrier allemand à empêcher l'arrivée au pouvoir des nazis en 1933, et l'efficacité avec laquelle un an plus tard le mouvement ouvrier en France réussit à faire échec à l'extrême-droite. Pour ce faire, il procède à une comparaison terme à terme entre deux grandes villes de province à forte implantation ouvrière, Leipzig d'une part et Lyon de l'autre. Leipzig était caractérisée par une emprise bien plus forte des structures politiques et syndicales que Lyon ; on aurait donc pu s'attendre que le mouvement ouvrier y fit obstacle au nazisme ; mais dans la mesure même où le contexte de l'époque était marqué par la scission du mouvement ouvrier, la méfiance entre communistes et sociaux-démocrates avait pris à la base de telles dimensions qu'elle fit finalement obstacle aux tentatives de formation d'un front commun. A Lyon en revanche, dans un contexte marqué par ailleurs par le choc représenté par l'arrivée des nazis au pouvoir, la faiblesse relative des structures politiques et syndicales permit aux formes de solidarité de quartier et aux initiatives parties de la base de se développer plus librement, enclenchant ainsi une dynamique de convergence qui devait déboucher à terme sur la victoire du Front Populaire.

Marcel Boldorf (Lyon) montre dans son article que contrairement à ce qu'on aurait pu penser, la défaite et l'effondrement de la dictature nazie et du régime de Vichy, si elles ont eu pour résultat tant en France que dans les zones d'occupation occidentale et orientale en Allemagne à la formation de structures nouvelles, n'ont pas enclenché une dynamique cherchant à doubler la victoire politique par un renforcement significatif de la place du mouvement ouvrier dans l'économie et les entreprises (cogestion voire direction ouvrière). Souvent combattifs au départ, en particulier dans la France méridionale, les « comités de gestion » formés en 1944 perdirent rapidement leur dimension révolutionnaire ; intégrés dans les nouvelles structures de la France libérée, ils se contentèrent de donner naissance aux « comités d'entreprise ». Dans l'Allemagne occupée, les Alliés surveillèrent de très près les comités formés dans les entreprises pour faire face à l'effondrement des structures de l'ancien régime ; dans les zones occidentales ils s'opposèrent aux initiatives révolutionnaires prises ici ou là et veillèrent à ce que ces comités se contentent d'assurer la transition vers une nouvelle normalité ; dans la zone d'occupation so-

viétique, les comités antifascistes d'entreprise se montrèrent avant tout soucieux de revenir à la situation qui prévalait avant 1933 et de maintenir les structures des entreprises menacées par les démontages.

Gilles Leroux (Strasbourg) compare enfin l'attitude de la CGT et du DGB face à l'afflux de travailleurs immigrés entraîné par ce que l'économiste Jean Fourastié a appelé « Les Trente Glorieuses », c'est-à-dire la trentaine d'années allant de 1945 à 1973 pendant lesquelles la France et la République fédérale d'Allemagne ont connu la plus forte expansion économique de leur histoire. Alors que la France puise largement dans sa main-d'œuvre coloniale, notamment nord-africaine et plus particulièrement algérienne – une main-d'œuvre qui n'est théoriquement pas étrangère, bien que les « indigènes musulmans » ne fussent jamais véritablement assimilés à la main-d'œuvre nationale –, l'Allemagne doit rapidement signer des accords de recrutement avec des Etats étrangers, ainsi avec la Turquie en 1961. En dépit de contextes politiques fort différents, avec notamment le conflit algérien en France, les grandes centrales syndicales que sont la CGT et le DGB vont faire preuve d'une même hostilité face aux politiques migratoires gouvernementales. Elles voient en effet dans ces politiques une arme utilisée par le patronat pour remettre en question les acquis de la classe ouvrière. Face à leur impuissance à contrôler les flux, les deux syndicats exigent certes une égalité des droits entre travailleurs immigrés et nationaux, mais continuent à accorder la primauté aux travailleurs nationaux, ce qui fait naître de grandes désillusions chez les travailleurs turcs et algériens.

PERCEPTIONS RECIPROQUES, TRANSFERTS ET INTERACTIONS

Après un premier chapitre qui regroupait cinq études comparant terme à terme les deux pays, le second chapitre regroupe lui aussi cinq études dont le centre de gravité porte cette fois sur les perceptions réciproques du syndicalisme de l'autre pays en France et en Allemagne, sur les transferts entre conceptions et pratiques syndicales entre France et Allemagne ainsi que sur les interactions résultant de ces perceptions et transferts dans un pays comme dans l'autre.

Sandrine Kott (Genève) étudie dans son article le rôle des syndicalismes français et allemands au sein de l'Organisation Internationale du Travail de 1919 à 1933. S'appuyant sur les archives et publications de cette nouvelle institution internationale créée en 1919 et installée à Genève, elle analyse en premier lieu la place occupée par les représentants du syndicalisme allemand dans une institution dont le Bureau (BIT) est présidé par des syndicalistes français (Albert Thomas jusqu'en 1932, puis Léon Jouhaux). Tout en se réclamant du syndicalisme réformiste, l'OIT est dominée par la France et la Grande-Bretagne, avec pour conséquence une marginalité de la représentation syndicale allemande. Sous l'influence toutefois des socialistes français et plus précisément d'Albert Thomas, l'OIT devient progressivement un lieu d'internationalisation du mouvement ouvrier allemand. Les syndicats allemands étant eux-mêmes fortement associés au fonctionnement de l'Etat social de la République de Weimar, le syndicalisme allemand contribue de manière déterminante à la naissance du modèle de démocratie sociale que l'OIT cherche à promouvoir en Europe.

Monique Mombert (Strasbourg) centre son étude sur le cas particulier de l'Alsace après son retour à la France. Constatant que la «Jeunesse Ouvrière Chrétienne» (JOC et JOCF pour les filles et les jeunes femmes) n'a commencé de s'implanter en Alsace que tardivement, elle explique ce retard par rapport au reste de la France (où la JOC commence de se diffuser à partir de 1927) par la situation particulière de l'Alsace, région dans laquelle le clergé catholique, tout en se réclamant comme dans la «France de l'intérieur» de la doctrine sociale de l'Eglise, continuait en fait dans ses activités en direction à la jeunesse à suivre le modèle hérité de la période allemande et du «*Volkverein für das katholische Deutschland*», modèle dans lequel les associations de jeunes gens et de jeunes filles ne laissaient guère de place au principe de l'autonomie qui était celui de la JOC. A quoi s'ajoute l'obstacle linguistique résultant du fait qu'après 1918 l'allemand continuait de rester la langue courante des jeunes ouvriers et ouvrières. Le mouvement de la JOC réussit néanmoins à s'implanter en Alsace; la lecture de son journal en allemand, l'«*Arbeiterjugend*», destiné à la jeunesse ouvrière alsacienne, permet de mesurer l'influence croissante de la JOC entre 1934 et 1939 et la volonté de cette dernière de devenir le porte-parole de la jeunesse ouvrière alsacienne et d'œuvrer à l'édification d'un modèle social d'inspiration catholique.

Sylvain Schirmann (Strasbourg) étudie dans son article l'attitude des syndicats français face à la cogestion ouest-allemande dans les années 1970 et 1980. Après avoir rappelé les principales différences et oppositions entre les structures syndicales françaises et allemandes (différences idéologiques, institutionnelles et culturelles) et leur impact sur la perception française de la cogestion pratiquée par les syndicats ouest-allemands, il analyse de plus près les réserves et critiques dominantes en France face à la nouvelle définition de la cogestion résultant en RFA de la loi de 1976, ainsi que leurs raisons. Dans un troisième temps, il montre comment sous la double influence des lois Auroux (1982) et des avancées de la construction européenne, une nouvelle forme de pragmatisme plus proche qu'il n'y paraît à première vue des pratiques allemandes s'affirme en France. Pour importante qu'elle soit, cette convergence européenne n'efface cependant pas les différences entre le modèle syndical français et le modèle syndical allemand, différences qui tiennent autant à l'héritage historique qu'aux réalités structurelles.

Alexandre Bibert étudie le dialogue entre syndicats allemands et français à partir de l'activité et de l'identité syndicale. Il aborde également la question de possibles transferts à la suite de rencontres syndicales franco-allemandes. Il constate que les fossés idéologiques qui continuent toujours de traverser le mouvement ouvrier, ont représenté un obstacle permanent et difficilement surmontable. Le dialogue n'a pu s'effectuer qu'à l'intérieur des frontières établies par les ressemblances idéologiques. Dans le cas de certaines constellations, un dialogue intense a pu se développer. Les permanents syndicaux et les simples syndiqués avaient grâce à cela la possibilité d'échanger leurs idées et de se trouver confrontés à d'autres pratiques syndicales. Les participants à ces échanges se montraient en général plus intéressés par les réalités quotidiennes de la vie de leurs partenaires que par la question des pratiques syndicales. Dans les faits, les relations portaient davantage sur un échange d'informations que sur un rapprochement des pratiques syndicales. Ces échanges et dialogues montrent bien qu'en dépit de l'intérêt qu'ils pouvaient se porter, les syn-

diqués ne voyaient aucun moyen d'opérer un rapprochement des pratiques syndicales et restaient attachés à leurs cultures syndicales propres. Les formes du dialogue ne purent se développer qu'à partir de ces positions de principe. Les pratiques d'échange mises en œuvre confirmèrent à leur tour les limites d'une possible évolution vers davantage de convergence. Une conclusion s'impose : le dialogue inter-syndical à lui seul ne suffit pas pour enclencher un processus de convergence des pratiques syndicales.

Christine Aquatias (Strasbourg) centre son étude sur les transformations apportées en Allemagne au système des conventions collectives (*Tarifvertrag*) à la suite de la réunification. Entre 1990 et 1999, ce système subit des transformations en profondeur. Le système des conventions collectives par branche qui avait été pendant plusieurs dizaines d'années un des piliers de ces conventions en RFA fit l'objet de critiques de plus en plus vives. Les acteurs de la vie politique et économique réclamèrent une réforme permettant une plus grande flexibilité et une plus grande ouverture de ce système et de son extension. Les difficultés rencontrées par l'extension à l'ancienne RDA du système ouest-allemand et les conséquences de la réunification sur l'économie allemande dans son ensemble sont en partie responsables de ces critiques. Jouèrent également un rôle en ce sens les initiatives prises à l'échelle européenne en vue d'une union monétaire et économique ainsi que le désir de nombreuses entreprises allemandes de renforcer leur compétitivité à l'échelle mondiale. Trois transformations du système des conventions collectives en résultèrent : une érosion (le retrait d'un nombre croissant d'entreprises du système ancien ayant pour conséquence une diminution du nombre de salariés profitant d'une fixation collective des salaires) ; une flexibilisation (par le recours croissant à des clauses d'ouverture) ; et enfin une décentralisation (dans la mesure où les négociations salariales se jouent de plus en plus à l'échelle locale ou à celle des entreprises).

BILAN ET PERSPECTIVES

En organisant le colloque de Berlin, le bureau du Comité Franco-Allemand avait formulé l'espoir qu'il permette de faire le point sur les travaux déjà réalisés et fasse émerger des problématiques nouvelles dans un champ de recherche qui mérite aujourd'hui d'être pleinement revisité. Les articles ici rassemblés prouvent que cet espoir s'est largement concrétisé. Un premier argument en faveur de ce constat tient au fait que les dix articles du présent volume ont été écrits à part égale par des chercheurs confirmés et par de jeunes chercheurs, ce qui montre bien qu'en France comme en Allemagne l'intérêt pour l'histoire du syndicalisme et du monde ouvrier n'est pas en déclin. On pourra également constater que ces études embrassent la totalité de la période chronologique envisagée, depuis les deux articles de Philippe Alexandre et Fabian Trinkaus qui portent sur la période antérieure à la Première Guerre, en passant par celles de Sandrine Kott, Monique Mombert et Joachim Häberlen qui portent toutes trois sur la période de l'entre-deux guerres, jusqu'à celles de Marcel Boldorf, Alexandre Bibert, Sylvain Schirmann, Gilles Leroux et Christine Aquatias qui vont de l'immédiat après-guerre à la fin du XXe siècle. Avec néanmoins une réserve : ni la période de la Première Guerre (seulement rapidement

évoquée par Philippe Alexandre), ni celle du nazisme et du régime de Vichy, ni celle de la Seconde Guerre (rapidement évoquées par Marcel Boldorf), ni enfin les quarante ans de la RDA (rapidement évoqués par Christine Aquatias) ne font l'objet d'études spécifiques. Faut-il tirer de cette observation la conclusion que les historiens de nos deux pays se sentent mal armés pour étudier la vie syndicale et la condition ouvrière pendant les périodes de guerre et de dictature – ou ne s'agit-il là que d'un fait de hasard? La question à tout le moins mérite d'être posée.

Parmi les apports de ces articles, on retiendra également leur aptitude à pratiquer des jeux d'échelle en diversifiant autant que possible les niveaux d'analyse. Cette observation s'applique tout d'abord pour les cinq études de la première partie. Toutes, certes, ont une approche comparative. Mais alors que Philippe Alexandre compare la place et le rôle des femmes dans le mouvement syndical en France et en Allemagne à l'échelle nationale, les autres auteurs combinent approche comparée et études de cas multifactorielles, qu'il s'agisse de Fabian Trinkaus qui non content de comparer trois régions, en l'occurrence grande région transfrontalière formée par la Sarre, le Luxembourg et la Lorraine, s'attache à dégager les raisons qui expliquent leur ressemblance en matière de faiblesse syndicale –, de Joachim Häberlen qui lui aussi procède à une analyse partant «d'en bas» pour mieux comprendre, à partir des exemples de Leipzig et de Lyon, certaines raisons du contraste entre France et Allemagne au début des années 1930 –, de Marcel Boldorf qui compare la France de la Libération, les trois zones d'occupation occidentale en Allemagne et la zone d'occupation soviétique pour étudier la question de savoir si la situation d'exception due à fin de la guerre et à l'effondrement de Vichy et du régime nazi a favorisé ou non l'émergence de revendications ouvrières de type révolutionnaire –, ou enfin de Gilles Leroux comparant l'attitude des deux principales organisations syndicales en France et en Allemagne (CGT et DGB) face à l'arrivée massive de travailleurs immigrés algériens et turcs pendant la période des «Trente Glorieuses». Jeux d'échelle donc, qui en combinant approche comparatiste et analyse multifactorielle, perspective d'en haut et perspective d'en bas, échelle nationale d'un côté et échelles régionale ou locale de l'autre, permettent une analyse à la fois plus différenciée et plus dynamique allant au-delà du simple constat de ressemblances et/ou différences.

La prise en compte à côté des réalités «objectives» telles que les données statistiques, les structures institutionnelles ou les contextes d'ensemble, des réalités «subjectives» telles que les perceptions et les sensibilités, les représentations et les identités en tant que facteurs d'importance égale, représente un autre apport du recueil. Et ce d'autant plus que les contextes comme les réalités subjectives jouent un rôle déterminant dans les évolutions comme dans les transferts et les interactions. C'est ce qui ressort avec évidence d'études qui ne portent que sur une région – telle l'analyse par Monique Mombert des raisons expliquant le retard de l'implantation de la JOC/JOCF en Alsace dans l'entre-deux-guerres (héritage clérical de la période allemande, spécificité linguistique) – ou sur un seul pays – telle l'analyse par Christine Aquatias des mutations entraînées dans le système des conventions collectives allemands par le contexte européen et global, mais aussi la dynamique enclenchée par la réunification allemande. Mais c'est également ce qui ressort d'études de cas portant sur des régions frontalières ayant changé d'appartenance (comme l'Alsace)

ou d'ensembles régionaux transfrontaliers comme la région « Sarre-Lor-Lux », de l'étude de Sandrine Kott sur les perceptions réciproques des syndicalismes allemand et français après la Première Guerre, sur la question des langues au sein du BIT et sur l'interaction de ces deux modèles syndicaux à l'échelle européenne, ou encore de l'analyse de Philippe Alexandre sur la place du genre dans la vie syndicale en France et en Allemagne avant 1914 (avec en la matière davantage de ressemblances que de différences entre les deux pays). Il en va de même avec l'analyse des conséquences des contextes sociaux et des liens entre culture rurale et culture ouvrière sur la vie syndicale tant en Sarre-Lor-Lux (Fabian Trinkaus) qu'en Alsace (Monique Mombert), avec la prise en compte de l'interaction entre identités nationales et réalités syndicales dans pas moins de six études différentes (Fabian Trinkaus, Sandrine Kott, Monique Mombert, Gilles Leroux, Alexandre Bibert et Sylvain Schirmann), de l'analyse de l'interaction entre réalités confessionnelles et idéologiques d'une part et conceptions et pratiques syndicales de l'autre (Fabian Trinkaus, Monique Mombert, Alexandre Bibert, Sylvain Schirmann) ou enfin de l'étude de l'interaction entre sociabilité, esprit de quartier et emprise politico-syndicale, l'exemple le plus concluant en la matière étant celui de la comparaison entre Leipzig et Lyon avec cette conclusion paradoxale qu'à Leipzig la forte emprise syndicale dans un contexte de division exacerbée a entravé les capacités de réaction ouvrière face au nazisme, tandis que la moindre syndicalisation de Lyon couplée à une forte solidarité de voisinage et de quartier s'est montrée propice à la formation d'un front ouvrier uni face au danger de l'extrême-droite.

Ce bilan ne serait pas complet s'il ne relevait pas enfin d'un côté la place essentielle prise dans ces études par des historiens travaillant dans des Universités situées dans des régions où les échanges et interactions entre France et Allemagne sont particulièrement intenses (cinq d'entre eux travaillent à l'Université de Strasbourg et deux autres soit à l'Université de Lorraine, soit à l'Université de la Sarre) – et de l'autre le déséquilibre entre les études écrites en français (sept sur dix) et les études écrites en allemand (trois seulement). N'y a-t-il pas là un défi que le Comité Franco-Allemand de recherche sur l'histoire de la France et l'Allemagne aux XIXe et XXe siècles devrait impérativement s'employer à relever ?